**3e - HISTOIRE - (25)**  La Ve République : principes et pratiques politiques (Depuis 1958).

**LA VE RÉPUBLIQUE EST DOMINÉE PAR UN POUVOIR EXÉCUTIF TRÈS FORT, MAIS C’EST AUSSI UNE DÉMOCRATIE SOLIDE. LA PLASTICITÉ DES INSTITUTIONS LEUR A PERMIS DE TRAVERSER DES CRISES INSTITUTIONNELLES GRAVES ET DE S’ADAPTER AUX NOUVELLES MŒURS ET PRATIQUES POLITIQUES.**

Il paraissait difficilement concevable à l’origine que la Ve République survive à son créateur, le général de Gaulle, tant elle paraissait faite pour sa stature uniquement : elle lui survécut et s’adapta par la suite aux différentes pratiques politiques. Quelles sont les transformations majeures de la pratique politique sous la Ve République ?

**Si la Ve République est dominée par un exécutif fort, elle n’en reste pas moins une démocratie**. Le Conseil constitutionnel, voulu par le général de Gaulle, est composé de « sages » et des anciens présidents de la République. Il veille au respect de la lettre et de l’esprit de la Constitution de 1958. Les parlementaires peuvent demander au Conseil constitutionnel de vérifier la constitutionnalité des lois. L’introduction dans le domaine judiciaire des Questions Prioritaires de Constitutionnalité (QPC) permet aux justiciables de faire appel à la plus haute juridiction française. Le Conseil d’État est à la fois la plus haute magistrature administrative (et tranche en dernier recours les contentieux entre les citoyens et les administrations publiques) et une institution qui aide le gouvernement à élaborer la loi dans le respect de la jurisprudence et de la Constitution. Le médiateur de la République aide les citoyens à faire entendre leur voix face à la puissance de l’État. Ces trois institutions sont de solides garants de la démocratie en France, avec la liberté de la presse, la pluralité des partis, les élections régulières et transparentes et le respect de la laïcité.

**Les pratiques politiques ont cependant beaucoup changé depuis 1958**. L’alternance de 1981 montre que la Ve République a pu s’adapter aux changements politiques majeursque la France a connus. Pour la 1ère fois, la gauche accède au pouvoir et mène une ambitieuse politique de modernisation sociale (Abolition de la peine de mort, liberté des médias radio et audiovisuels). En particuliers, la décentralisation transfère aux collectivités locales des parts importantes des pouvoirs et des missions de l’État. Les trois cohabitations ont montré que la Ve République pouvait fonctionner avec un partage équilibré du pouvoir au sommet de l’État. Notamment la 3ème cohabitation qui dure 5 ans et voit Lionel JOSPIN, socialiste, gouverner la France à la tête d’une vaste coalition de gauche et de centre-gauche, tandis que Jacques CHIRAC, le président de la République, est issu de la droite gaulliste. La vie politique est marquée ces dernières années par une désaffection croissante des Français à l’égard de leurs élites politiques traditionnelles. En 2017, les candidats des deux grands partis de gouvernement (Benoît HAMON pour la Parti Socialiste et François FILLON pour Les Républicains) sont éliminés dès le 1er tour des élections présidentielles : Emmanuel MACRON, centre-droit, et Marine LE PEN, extrême-droite, représentent chacun la volonté des citoyens de voir un puissant renouvellement des élites politiques.

Les institutions de la Ve République se sont remarquablement adaptées aux changements des pratiques politiques, y compris à l’affaiblissement des grands partis d’opinion qui voyaient s’opposer une gauche et une droite, aujourd’hui concurrencées par les extrêmes et par un centre qui tente d’incarner une synthèse des grandes familles d’idées politiques.

**ŒUVRES TÉMOIGNAGES**

**GIESBERT** (Franz-Olivier), *Chirac, une vie*, 2016, Paris, éditions Flammarion, biographie d’un président français.

**DATES REPÈRES**

**1958** Début de la Ve République – **1981** Alternance, 1ze président socialiste – **1986 à 1988**1ère cohabitation - **2002** 1er mandat de cinq ans –**2012**– 2ème alternance – **2017** Pour la 1ère fois deux formations politiques minoritaires ou nouvelles sont présentes au 2nd tour de la présidentielle.

**PERSONNALITÉS DE PREMIER PLAN**

**POHER** (Alain) Président du Sénat, il fut deux fois président de la République par intérim, en 1969 et en 1974 – **CHIRAC** (Jacques) Premier Ministre de Valéry GISCARD D’ESTAING (1974-1976) il le fut de François MITTERRAND sous la 1ère cohabitation (1986-1988), il fut ensuite le 1er président a exercer un quinquennat (2002-2007) - **JOSPIN** (Lionel) Premier Ministre de Jacques CHIRAC (1995-2002), il assura la plus longue période de cohabitation (5 ans).